

## Vente par l'Etat de la société cbva sa

**Le Conseil d'Etat a décidé de vendre la société cbva sa à M. Steeves Emmenegger, de la société Swiss Competencies Assessments Network Sàrl, présente à Genève et à Lausanne. M. Steeves Emmenegger reprend dès ce mois ce cabinet de conseils en matière de ressources humaines et de gestion des compétences, ainsi que l'ensemble du personnel. Cette reprise garantit le maintien de la qualité des prestations du cbva, tant pour sa clientèle privée que publique et parapublique.**

Le cbva a été créé à l'initiative de l'Etat de Neuchâtel en 2000. Cette "start up" de l'administration cantonale était destinée à répondre aux besoins en matière d'évaluation de compétences provenant de structures publiques et parapubliques, ainsi que d'entreprises privées et de particuliers.

En 2005, le Conseil d'Etat a décidé de transformer le cbva en une société anonyme dans laquelle le Canton de Neuchâtel restait majoritaire avec 80% des actions. Jouissant d'une autonomie accrue, ce cabinet de conseils en matière de ressources humaines et de gestion des compétences, basé à Neuchâtel, a ainsi pu diversifier ses prestations et sa clientèle.

En 2011, la société s'est engagée sur de nouveaux axes stratégiques visant notamment le développement du chiffre d'affaires pour la clientèle privée. Ce repositionnement et la volonté de réaliser l'un des objectifs initiaux du cbva ont conduit le conseil d'administration à proposer la vente des actions détenues par l'Etat.

Le Conseil d'Etat a suivi l'avis du conseil d'administration et a décidé de vendre les actions qu'il possède dans cbva sa. Le choix s'est porté sur M. Steeves Emmenegger, de la société Swiss Competencies Assessments Network Sàrl, présente à Genève et à Lausanne.

M. Steeves Emmenegger dispose d'une expérience solide et reconnue dans le domaine des ressources humaines, d'une connaissance approfondie des secteurs privé, public et parapublic. Il partage en outre des valeurs humaines et entrepreneuriales qui ont été à celles du cbva depuis sa création en 2000.

Il reprend dès ce mois de juillet la société cbva sa, ainsi que l'ensemble du personnel du centre. Par conséquent, il assure la pérennisation de la structure et offre des perspectives de développement intéressantes, notamment en raison de l'intégration du cbva dans un réseau existant. Cette reprise garantit le maintien de la qualité des prestations du cbva, tant pour sa clientèle privée que publique et parapublique.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.**

Neuchâtel, le 12 juillet 2012